

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

AILRC-FR

12 septembre 2011

Index AI : AFR 32/005/2011

Un incendie rappelle la nécessité de protéger les habitants des bidonvilles

Amnesty International a demandé lundi 12 septembre aux autorités kényanes d'ouvrir immédiatement une enquête sur les causes de l'explosion et de l'incendie qui ont éclaté dans un quartier informel de Nairobi et d'apporter aide et soutien aux personnes touchées.

Plus de 100 personnes seraient mortes à la suite de l'explosion d'un oléoduc qui a déclenché un incendie dans un quartier informel situé non loin du pipeline. Le quartier de Sinai est en effet situé dans la zone industrielle de Nairobi. L'incendie y aurait provoqué des dégâts importants.

On ignore toujours la cause exacte de l'explosion ; elle proviendrait d'une fuite de pétrole qui se serait déversée dans un égout à ciel ouvert. Selon un porte-parole de la police, la fuite de pétrole proviendrait d'un réservoir situé dans un dépôt à proximité.

Le feu peut se propager rapidement dans les bidonvilles et quartiers informels de Nairobi. Les habitations sont souvent construites sur des sites qui les rendent vulnérables aux incendies, telles que la zone industrielle avec ses oléoducs et ses dépôts. La médiocre qualité de la construction et des matériaux utilisés et la très forte densité de population sont également des facteurs qui accroissent les risques de sinistre.

Ce dernier incendie illustre avec force la grande vulnérabilité des habitants des bidonvilles et quartiers informels et les conditions inadaptées dans lesquelles ils vivent. Amnesty International exhorte le gouvernement du Kenya à remédier aux conditions de logement indécentes et souvent dangereuses dans les quartiers informels de Nairobi, afin que tous puissent exercer leur droit de vivre en sécurité et dans la dignité.

L'organisation invite le gouvernement kényan et le conseil municipal de Nairobi à fournir une aide d'urgence à toutes les personnes touchées par l'incendie, notamment en termes de nourriture et d'eau. Ils doivent également fournir des abris à ceux qui ont perdu leur logement et renforcer la sécurité incendie en informant la population et en améliorant les voies d'accès pour que les services d'urgence puissent à l'avenir se rendre sur les lieux.

Par ailleurs, Amnesty International exhorte le gouvernement kenyan à conduire des investigations crédibles et indépendantes sur les causes de l'événement et à prendre les mesures qui s'imposent en fonction des résultats de ces investigations : il faut éviter que de tels sinistres ne se reproduisent et mettre en place des garanties afin de prévenir les fuites et les accidents.

Depuis cet événement, plusieurs représentants du gouvernement, dont le Premier ministre, auraient conseillé aux habitants de quitter le secteur. Amnesty International prend acte des dangers auxquels sont exposés les habitants de Sinai en vivant près de l'oléoduc. Si les autorités kényanes considèrent qu'il faut procéder à leur évacuation, elles doivent établir un ordre de priorité en fonction des risques encourus et prévoir de reloger provisoirement les personnes qui sont en danger imminent.

Il convient de mettre en place des garanties de procédure afin que ces évacuations se fassent conformément aux normes internationales relatives aux expulsions. S'il faut sans doute évacuer des

personnes rapidement pour des raisons de sécurité, cela ne saurait justifier de les laisser sans abri et c'est à l'État qu'il incombe de leur apporter tout l'appui nécessaire. Si une consultation véritable et toutes les garanties de procédure ne peuvent être mises en œuvre avant de procéder à l'évacuation, les autorités doivent remplir ces obligations dès que possible une fois les personnes mises hors de danger, notamment en termes d'indemnisation pour les préjudices subis et de consultation quant à leur réinstallation, en veillant à ce que tous les sites envisagés répondent aux critères d'un logement suffisant.

Complément d'information

Plusieurs bidonvilles et quartiers informels de Nairobi ont été détruits ou touchés par des incendies en mars et avril. Le 8 mars, entre 80 et 90 % des habitations du bidonville de Deep Sea, dans le quartier de Westlands, ont été détruites lors d'un incendie. Selon la Croix-Rouge kenyane, jusqu'à 10 000 personnes pourraient avoir été affectées par le sinistre – une majorité se sont retrouvées sans abri et des dizaines de personnes auraient été blessées.

Le travail réalisé au Kenya s'inscrit dans le cadre de la campagne mondiale d'Amnesty International *Exigeons la dignité*, qui vise à mettre fin aux atteintes aux droits humains qui font sombrer les gens dans la pauvreté et les y maintiennent. Dans le cadre de cette campagne, l'organisation demande à tous les gouvernements de mettre un terme aux expulsions forcées, d'offrir aux habitants des bidonvilles le même accès aux services publics que celui dont bénéficie le reste de la population et de leur permettre de participer pleinement aux décisions et aux procédures les concernant.

FIN